

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Chlef

Daira de Ténès

Commune de Tenes

NIF : 0 96 20 20 29 03 99 21

- AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire ET D'INFRUCTUOSITE -

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, et suite à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°04/2025 parus au quotidien national «le géant sportif» en date du 15/11/2025, et vu les procès verbaux de la commission d'évaluation des offres techniques et financières du 20/11/2025 à 10.00 h matin et 14.00 h après midi respectivement les opérations sous citées sont attribuées provisoirement comme suite :

Désignation des opérations	désignation du soumissionnaire choisi	Montant Proposé (DA)		observation
		50 jours	160 jours	
Approvisionnement des cantines des écoles primaires en produits alimentaires pour l'année financière 2026 Lot N°01 : Approvisionnement des cantines des écoles primaires en viandes rouges ,blanches(fraîches)et œufs	Belaaraba Sid Ahmed commerce en gros lié à la nutrition humaine ,11rue Mustafa BenBouaid commune de Sidi Akkcaha W de Chlef NIF : 196020100072153	33.581.931,46	106.881.519,36	Offre qualifiée techniquement et mois disante
Lot N°02 : Approvisionnement des cantines des écoles primaires en fruits et légumes	Belaaraba Hamid commerce en gros Lié à la nutrition humaine ,rue Mustafa BenBouaid commune de Sidi Akkcaha W de Chlef NIF:186021600078145	16.894.447,42	52.274.963,97	Offre qualifiée techniquement et mois disante
Lot N°03 : Approvisionnement des cantines des écoles primaires en alimentations générales	Belaaraba Sid Ahmed commerce en gros lié à la nutrition humaine ,11rue Mustafa BenBouaid commune de Sidi Akkcaha W de Chlef NIF : 196020100072153	14.260.709,31	46.548.768,65	Offre qualifiée techniquement et mois disante
Lot N°04 : Approvisionnement des cantines des écoles primaires en matière du pain		832.406,19	2.598.731,52	Offre qualifiée techniquement et mois disante

Les soumissionnaires qui ont participer aux avis d'appel d'offres sus cités peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières dans un délais de 03 jours à partir de la première parution de cet avis aux quotidiens nationaux et BOMOP ,et les soumissionnaires qui protestent ce choix , peuvent aussi introduiront un recours dans un délai de dix (10) jours a compter de cette date et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 , portant réglementation des marchés publics et délégation du service public .

27 NOV. 2025
fait a Ténès , le :
le président d' A . P . C